



CONSEIL COMMUNAL
GLAND

Extrait de procès-verbal de la séance de Conseil communal du jeudi 23 juin 2016

Présidence: M. Daniel CALABRESE

LE CONSEIL COMMUNAL

vu le préavis municipal N° 100 concernant l'équipement du Collège de Grand-Champ en écrans interactifs;

ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;

ouï le rapport de la Commission des finances;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

- I. - d'accorder le crédit de CHF 481'000.- et de ne pas autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux;
- II. - d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 481'000.-.

«Conformément aux articles 110 et ss. LEDP:

La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal».

Pour le Bureau du Conseil communal

Le président:

Daniel Calabrese



La secrétaire:

Mireille Tacheron